

Communiqué

Solidarité internationale

Aides d'urgence en faveur de la Syrie et de l'Iran

En réponse aux crises politiques et humanitaires qui se déroulent actuellement en Syrie et en Iran, la Municipalité de Lausanne a décidé d'allouer des aides d'urgence et réaffirme son engagement en faveur du droit international, du droit humanitaire et des droits humains. Profondément préoccupée par l'escalade du recours à la force et à la répression contre les populations civiles, la Municipalité rappelle l'importance du respect des minorités et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et exprime sa solidarité envers toutes les personnes qui luttent pour leur liberté.

Iran

Depuis le 28 décembre 2025, le peuple iranien se soulève et forme un mouvement de contestation contre la République islamique sans précédent. La réponse du pouvoir se traduit par une répression d'une extrême brutalité, des arrestations arbitraires, des répressions par la force, le recours à la peine de mort, entre autres. Des organisations non gouvernementales et des médecins sur place décrivent des scènes de violences intolérables et un bilan humain extrêmement lourd, notamment lors des massacres des 8 et 9 janvier qui auraient fait plus de 30'000 morts, selon les observatrices et observateurs.

La Municipalité de Lausanne condamne fermement la répression en cours en Iran et soutient ardemment la liberté d'expression et de manifester, ainsi que le respect des droits humains. À ce titre, la Ville de Lausanne a décidé en décembre 2025 d'accorder une contribution d'urgence de CHF 50'000.- à la section suisse d'Amnesty International pour leur programme Human Rights Relief, prioritairement en Iran. Ces projets apportent une aide d'urgence aux défenseuses et défenseurs des droits humains en danger ou en prison notamment à travers des soins de santé, une assistance juridique, ou des mesures de protection. La Municipalité souhaite ainsi soutenir de manière concrète les membres de la communauté iranienne qui s'engagent pour les droits humains au péril de leur liberté.

Syrie - Rojava

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement de transition syrien déploie son plan d'unification de la Syrie au détriment des minorités. Le 6 janvier 2026, des offensives militaires ont visé plusieurs quartiers de la ville d'Alep contre les minorités kurdes avant de s'étendre dans plusieurs régions de l'administration autonome kurde du Nord et de l'Est de la Syrie (Rojava). Ces attaques ont contraint les Forces démocratiques syriennes principalement gérées par les Kurdes à abandonner leur territoire, notamment les provinces de Raqqa et de Deir Ezzor.

Selon le Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) au 26 janvier 2026 – en plus de nombreuses personnes mortes et blessées – plus de 170'000 personnes ont été déplacées dans les provinces d'Alep, Al-Hasakeh et Raqqa depuis le début des combats. L'accès humanitaire reste à ce jour limité en raison des conditions de sécurité et des restrictions de déplacement, qui entravent à la fois l'évaluation des besoins et l'acheminement de l'aide.

Alors que doit débuter aujourd'hui la mise en œuvre de l'accord conclu avec le gouvernement de transition syrien qui prévoit l'intégration progressive des forces et de l'administration de la zone autonome kurde au sein de l'État syrien, la Municipalité a décidé d'allouer une aide

d'urgence au Croissant rouge du Kurdistan d'un montant de CHF 50'000.- pour contribuer à son action humanitaire en faveur des populations déplacées. Ce soutien porte en particulier sur l'assistance d'urgence incluant les soins médicaux et le soutien aux personnes le plus vulnérables.

Finalement, la Municipalité demande au Conseil fédéral de condamner fermement toutes répressions contre les populations civiles et de s'engager activement pour un ordre international fondé sur le droit, la dignité humaine et le respect des libertés fondamentales.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de la Ville de Lausanne, 021 315 22 00**
- **Mélanie Duparc, responsable des relations internationales, 021 315 25 52**

Lausanne, le 3 février 2026